

Contrat d'apprentissage

Secteur : Services aux entreprises et aux collectivités



Cofinancé par
l'Union européenne



ANARM

OFFRE N°

48406

SECTEUR

SERVICES AUX ENTREPRISES ET AUX
COLLECTIVITÉS

TYPE DE CONTRAT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

DURÉE CONTRAT

2 AN(S)

TEMPS DE TRAVAIL

TEMPS PLEIN

ENTREPRISE

CERFAL CAMPUS MONTSOURIS - RECRUTEMENT
DU 13 AU 17 MAI 2024

LIEU

PARIS IDF

POSTULEZ AVANT LE

13/05/2024

PRISE DE POSTE

01/10/2024

CONTACT

Fabrice BACHEVEN
fbacheven@cnarm.fr
06 92 64 73 27

STANDARD
02 62 15 00 00

BTS SUPPORT A L'ACTION MANAGERIALE H/F

► DESCRIPTIF

Vous préparez en contrat d'apprentissage le BTS SAM Support à l'Action Managériale. Vos missions : collaborer avec un ou plusieurs cadres, une équipe projet ou le personnel, en assurant des missions d'interface, de coordination, d'organisation dans le domaine administratif, gérer les ressources de l'entité et assurer une veille informationnelle, prendre en charges les dossiers, contribuer à l'amélioration de l'organisation et des processus, préparer, conduire et clôturer des projets, collaborer à la gestion des ressources humaines.

► PROFIL RECHERCHÉ

NIVEAU :

Bac ou équivalent

DIPLOME REQUIS :

BACCALAUREAT

EXPÉRIENCES :

Expérience professionnelle non exigée

COMPÉTENCES :

Compétences en matière de communication écrite et orale, compétences relationnelles liées aux métiers des services et de la relation client, intérêt pour le management, l'économie et le droit

FORMATION MIN ACCEPTÉ :

Titulaire d'un bac général, bac technologique STMG ou bac pro

FORMATION MAX ACCEPTÉ :

Bac +1

LANGUE(S) :

Maîtrise de la langue française, anglais niveau correct, espagnol obligatoire

INFORMATIQUE :

Maîtrise des outils bureautiques et Capacités à évoluer dans des environnements numériques

PERMIS :

► EXIGENCE(S)

Projet professionnel motivé, compétences relationnelles, organisationnelles et administratives

► RÉMUNERATION

Salaire BRUT : 1767 € Mensuel

► AIDES DU CNARM



Billet d'avion
aller +
transfert



Allocation
d'arrivée
de 300€



Aide à
l'hébergement
2 mois



Indemnité
forfaitaire
de 500€



Prime
d'installation
de 400€



Indemnité
complémentaire
selon la situation

